

MOTION RÉGIONALE

Congrès régional de Bretagne, du 28 mars 2017 - Pontivy

Problématique(s) Vie syndicale - Quel syndicalisme ? Quelle action syndicale ?

Mandat régional :

Au prétexte de la rigueur budgétaire qui n'est autre qu'une mise en œuvre des politiques d'austérité sans aucune volonté politique d'aborder les enjeux cruciaux ;

Au prétexte d'objectifs conjugués de modernisation et d'une flexibilisation des emplois qui ne sont autre qu'une remise en cause générale des missions de l'Etat et des collectivités territoriales tout en perdant le moindre sens de la Mission de service public ;

Nous assistons à une véritable remise en cause des statuts aussi bien des fonctionnaires que des contrats de travail. A cela s'ajoute une logique plutôt culpabilisante du salarié. Pour le fonctionnaire, cette culpabilisation pointe à la fois la sécurité de son emploi mais aussi, dans le discours politique, sa soi-disant déconnexion des réalités de la vie économique et sociale, en plus de son sur nombre. Pour le salarié, mettre en avant le goût de et pour l'entreprise est une façon de consacrer l'audace entrepreneuriale au détriment du savoir-faire qu'il met en œuvre dans les différentes sphères de son activité.

Face à cette remise en cause, présentée comme véritable révolution culturelle, il devient de plus en plus difficile de donner l'audience nécessaire à toute revendication concernant aussi bien le statut du salarié que la chose publique et les valeurs fondamentales de citoyenneté, d'égalité, de solidarité, de fraternité et de liberté. Comme si cela ne comptait pour rien ! Par ailleurs, inscrit dans une logique légitime de défense aussi bien des agents que des conditions de travail et de rémunération, force est aussi de constater que les Organisations syndicales ont bien du mal à faire valoir de nouveaux droits, à en créer et à orienter les discussions avec les responsables politiques ou de nos administrations vers la considération de nouveaux enjeux qui exigent plus que des éléments de langage ou des caricatures exprimées dans des slogans.

Cette difficulté, il nous semble que le mouvement des personnels au sujet des Obligations Réglementaires de Service l'illustre. Certainement, nous faudra-t-il revenir sur ce qui a failli dans la mobilisation des agents. Mais sans oublier aussi tout ce qui fut mis en œuvre en termes de communication, d'argumentation, d'études et de formation. Cela a permis, à celles et ceux qui, en diverses occasions, avaient fait le déplacement de faire entendre des points de vue, de souligner combien nos missions avaient évolué. Reste que, à l'exception des journées de Nantes du 14 mars et de Blanquefort du 27 mars, la mobilisation n'a été que trop faible par rapport aux enjeux et par rapport à ce qui motivait l'action, notamment faire valoir de nouveaux droits.

Malgré tout, cette difficulté ne doit pas nous faire oublier le travail d'expertise de notre organisation syndicale.

Un autre exemple : tout le travail mené pendant cette « Année bac Pro » et les propositions qui en ont été dégagées. Outil pour les sections, notamment les sections régionales dans les instances académiques comme dans les rencontres avec la collectivité territoriale (la région), ce travail est aussi l'illustration de ce que le mouvement syndical

peut faire et de sa position en tant que contre-pouvoir. Ce qui s'entend ici non comme une résistance à tout pouvoir parce qu'il est pouvoir, mais comme capacité à esquisser des lignes d'horizon, des principes et des projets, comme de mettre en œuvre, même modestement, les moyens de sa réflexion. On pourrait dire de même concernant les prises de position du SNETAP concernant la rénovation des Bac Pro Electro Mécanicien Marine et Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes, dont la presse s'est fait l'écho, mettant en perspective les véritables arguments pédagogiques que nous défendons.

Devant cet état des lieux de nos luttes, le syndicalisme arrivera-t-il à se faire entendre et à être crédible ?

Si, ces dernières années, le syndicalisme a été décrédibilisé non seulement par les responsables politiques, par les affaires qui concernaient certaines organisations syndicales comme par certains syndicats eux-mêmes, le syndicalisme n'est pas aussi discrédité qu'il n'y paraît. A lui, mais à nous aussi et surtout, de rester ce pilier sur lequel les agents comme tous les citoyens peuvent s'appuyer et d'être cet élément qui, dans l'espace public, œuvre à la reconstruction de nos institutions malmenées et du travail des agents de l'Etat, plus ou moins disqualifié dans les discours.

Il ne pourra y parvenir qu'à la condition de ne pas faire des questions et des enjeux sur lesquels il s'engage des questions d'initiés, qui ne concernent que certaines catégories d'agents et pas d'autres. A nous de redire ce que c'est que le Service Public, parce que c'est à nous qu'il incombe d'en réaliser les missions. Sachons employer le langage technocratique mais n'oublions pas, chaque fois que nécessaire, de le déconstruire parce que, et à titre d'exemple, à n'user que des termes d'« employabilité », de « quotité de travail », d'« ETP », on risque d'en oublier tout à fait la réalité humaine, les compétences mises en œuvre, etc. Travaillons à l'unité syndicale, certes, mais œuvrons aussi et surtout à la convergence des luttes sociales en réinscrivant nos motifs de mobilisation dans une perspective plus globale. Surtout, en s'appuyant sur les nouvelles formes de mobilisation actuelles, ne restons pas spectateurs. Si elles sont extérieures au mouvement syndical traditionnel, au point, parfois, de ne pas s'y retrouver, sachons aussi regarder de leur côté, y déceler leur dynamique propre : c'est ainsi que nous pourrons alors travailler à la structuration des luttes.